

PAYSANS CONTRE LES NORMES

Destruction de l'élevage familial

«Le Collectif de paysan.ne.s contre les normes s'est créé en réaction au meurtre d'Etat de Jérôme Laronze le 20 Mai 2017 à Saily (71) à cause de ses positionnements contre les normes et l'administration. Le Collectif se voit comme un outil pour défier l'administration et l'organisation de l'industrialisation de la production agricole, destructrice du modèle paysan. L'objectif est de créer une force qui soit indépendante du piège cogestionnaire du syndicalisme, une force qui permettrait aux petits producteurs d'être enfin entendus.»

Ce que montre clairement les analyses et les actions de ce Collectif, c'est que le monde capitaliste actuel et les sociétés humaines qui en découlent, promeuvent, développent, privilégient certaines technologies, qui s'agrègent entre elles : manipulations génétiques, nano technologies, «augmentation» de l'humain (génétique, robotique, informatique), surveillance et numérisation de la société et des vies pour une société de plus en plus automatisée, centralisée et autoritaire, qui est présentée comme «innovante» et «meilleure».

Les 9 et 10 janvier, dans le Puy de Dôme, ont eu lieu des rencontres du Collectif. Deux grands thèmes étaient abordés : où en sont les luttes contre l'industrialisation de la vie agricole ? quelle opposition formuler à la gestion sanitaire humaine actuelle au regard des expériences d'éleveurs et d'éleveuses ? Nous publions ici un texte qui était destiné à alimenter les débats de ces rencontres et que nous jugeons très intéressant.

Deux nouvelles attaques contre de petits éleveurs

En cette deuxième quinzaine de novembre 2020 en Maine et Loire, le monde de l'élevage familial vient de recevoir deux graves attaques dans l'indifférence syndicale générale : 10 mois de prison requis contre un éleveur accusé de maltraitance envers ses bêtes et la vente aux enchères dans le cadre de la liquidation judiciaire d'un jeune agriculteur installé hors cadre familial depuis 4 ans. Certains, peu aux faits des dispositifs bureaucratiques et industriels de mise en coupe réglée d'un secteur encore résiduellement autonome, n'y verront que le hasard du calendrier. Nous non.

Le 17 novembre était jugé un éleveur des Mauges (1) dont les bêtes ont été saisies par la DDPP (Direction Départementale de la Protection des Populations) et confiées à une association de « protection animale », l'OABA (« oeuvre d'assistance aux bêtes d'abattage ») (2) : un taux de mortalité élevé chez l'éleveur aurait déclenché le contrôle de l'administration en charge des questions sanitaires. Il a été découvert quelques animaux maigres et crottés. L'éleveur en question achetait des bêtes de fin de marché à Cholet et Châteaubriant, plutôt maigres et mal en point, afin de les retaper : puisque personne n'en voulait et qu'elles seraient envoyées à l'équarrissage, il a décidé d'en faire son modèle économique. Sans surprise, l'audience a été surréaliste pour qui connaît le

monde de l'élevage : selon les parties civiles (l'OABA et la DDPP - Direction départementale de la protection des populations) et la procureure, l'éleveur aurait dû redoubler de soin et de paille pour ces animaux qu'il venait d'acheter, au risque de compromettre l'équilibre économique de son exploitation. Pourtant, deux ans plus tôt, l'exploitation, qui connaissait déjà des taux de mortalité similaires à ceux qui lui sont reprochés aujourd'hui, avait été jugée conforme lors d'un contrôle de la DDPP. Il semble que le tintamarre médiatique dont ont bénéficié les animalistes et végans sur la question du bien-être animal porte ses fruits et s'impose (s'infiltrer?) jusque dans les tribunaux. La logique administrative étant ce qu'elle est, 20 % des bovins seront abattus et incinérés pour chauffer les fourneaux d'une cimenterie de Niort. La raison ? Un défaut d'identification (ce que conteste l'éleveur) remettant gravement en cause la sacro-sainte traçabilité. On comprend donc que la traçabilité - dont les effets sur la santé des populations sont plus que douteux étant donné les nombreux scandales ayant émaillé l'industrie agro-alimentaire ces dernières années (3) - est moralement supérieure au bien-être animal tant défendu par ailleurs. Comprenez qui pourra... Loin d'être isolée, la « maltraitance » est l'argument clef de cette mécanique répressive, administrative et judiciaire : elle est bien documentée dans toute la France. Elle comporte d'ailleurs quelques acteurs récurrents parmi lesquels la DDPP, des as-

sociations de protection animale et des maquignons. Cette machine bureaucratique-industrielle permet de mettre l'élevage familial au pas, tout en contribuant à financer associations et négociants. Le pillage des élevages est en voie d'achèvement (4).

Une semaine plus tard, la machine judiciaire enterrait les rêves de vie avec les bêtes d'un jeune, installé depuis 4 ans, hors cadre familial, lors d'une vente aux enchères humiliante. Les 153 bovins de race « Rouge des prés », dont certains sélectionnés et primés à Paris, sont adjugés en un seul lot à la moitié de sa valeur à un acheteur au téléphone, un gros négociant et industriel de l'agroalimentaire bien connu dans la région (5). Le marché du veau de boucherie étant au plus mal, nul doute que les 50 veaux du troupeau partiront à l'équarrissage : le bien-être animal peut bien attendre. Le commissaire-priseur, petit baron débarqué de son 4x4 rutilant, est venu faire le show (6) et piétiner de sa morgue ce jeune et sa famille. Le symbole est terrible. Pourtant, de nombreux petits éleveurs avaient fait le déplacement de Normandie, de Mayenne et de Sarthe pour pouvoir acheter chacun quelques bêtes pour leur donner une vie digne. Il faut bien regarder les choses en face : l'État se fout de récupérer le plus d'argent possible, sinon il aurait vendu les animaux en petits lots. Ce que l'État veut, c'est démontrer sa capacité de vie et de mort sur nos exploitations et sur nos vies, nous qui

sommes ses administrés (7). Pendant la vente, l'éleveur et son épouse, têtes hautes, ravalent leur colère : ils n'ont rencontré personne pour les aider dans leurs difficultés. Gageons que le voisinage s'entre-déchire déjà pour se partager les terres. Le dernier espoir de cet éleveur avant de tourner la page ? Qu'une assistante sociale de la MSA (Mutuelle sociale agricole), trop rare bonne volonté au sein d'une administration hostile et inféodée à la politique du chiffre, fasse empêcher la saisie de la maison et de la voiture familiale.

Ces deux exemples ne sont évidemment pas des cas isolés. Pour ce qui est des saisies administratives au nom de la maltraitance, les précédents sont nombreux et ont de nombreux points communs, mais le plus terrible est l'absence totale de soutien de la profession pour les agriculteurs mis en cause. Cette accusation est infamante et ne mérite aucune marque de solidarité. Pourtant, le cas Jérôme Laronze, assassiné par la gendarmerie en 2017, devrait inciter à la prudence, surtout depuis la condamnation de la DDPP dans cette affaire pour procédure abusive (8).

Pour ce qui est des liquidations judiciaires, la FNSEA et les centres de formations agricoles nous répètent ad nauseam qu'un échec dans la gestion de nos fermes est dû à notre faiblesse technique ou à des erreurs dans les choix d'investissements. Comment alors ne pas interioriser les difficultés, d'autant que le secteur agricole est présenté dans son ensemble comme dynamique et compétitif ? Les décades d'endoctrinement industrialiste ne sont pas sans effets. Du côté de l'« alternative citoyenne » et « engagée » et de ses analyses systémiques politiquement souvent naïves, l'« agriculture paysanne » est présentée comme LA solution pour s'en sortir, faisant fi des difficultés structurelles du monde de l'élevage.

L'Etat veut en finir avec l'élevage familial

L'élevage familial en France subit en effet depuis quelques années une nouvelle salve d'attaques de la part de l'administration, visant cette fois à le faire disparaître. Le but est le même que lors des précédentes

